REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 121 – 10 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le jeudi 19 octobre 2023 à 18 heures.

Affiché le 13 octobre 2023



ORDRE DU JOUR

INSTANCES

• Approbation du compte-rendu de la séance du 29 juin 2023 ;

FINANCES

- Révision des tarifs de location des salles communales ;
- Instauration d'un droit de place lors des manifestations communales ;
- Attribution de subventions aux associations ;
- Contrat pour l'adhésion à la Carte Carburants PRO U;
- Décision modificative n°2;
- Expérimentation Compte Financier Unique (CFU);

UBANISME

- Concertation zones « APER »;
- Cession lot n°4 de la parcelle section AB n° 181 Les Salvages ;
- Cession d'une partie de la parcelle section AC n° 513 Les Vignals ;
- Cession parcelle section AB n° 484 rue Traversière;

AFFAIRES GENERALES

- Dénomination Bâtiment sis 2 rue de la Bistoure ;
- Acceptation leg immeuble sis 12 rue des remparts ;
- Convention de mise à disposition de salles communales à l'ITEP Le Briol;
- Convention de mise à disposition de locaux communaux à l'Association Castres Burlats Canoë Kayak (CBCK);

QUESTIONS ORALES